

Switzerland-Estavayer-le-Lac: Miscellaneous engineering services

OJ S 106/2015 04/06/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes — infrastructure routière, filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

For the attention of: Gestion des projets

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch**Additional information can be obtained from:**

Official name: Office fédéral des routes, infrastructure routière, filiale Estavayer-le-Lac

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=869527**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes, infrastructure routière, filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

Contact person: N05 Upn.Colombier — Cornaux / Ingénieur trafic

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

N05 Upn.Colombier — Cornaux / Ingénieur trafic.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Zones de travaux N05 UPN Colombier — Cornaux, filiale F1 de l'OFROU à Estavayer-le-Lac (séances) ainsi que la centrale de l'OFROU à Ittigen.
NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

L'UPLaNS N05 Colombier-Cornaux — TP2 Neuchâtel-Serrières — Saint-Blaise s'étend du PR 35.800 au PR 43.963. Le tronçon partiel TP2 est divisé en 2 sections:

— section NE-Serrières — Maladière (PR 35.800 à PR 40.600), d'une longueur d'environ 4,8 km (+ 0,8 km pour la liaison H20 entre l'échangeur de Champ-Coco et la jonction de Vauseyon), mise en service en 1993, est essentiellement composée de tunnels et de tranchées couvertes en cuvelage.

— section Maladière — Saint-Blaise (PR 40.600 à PR 43.963), d'une longueur d'environ 3,0 km, mise en service en 1995, alternant trémies en cuvelage à ciel ouvert et tranchées couvertes. Cette section, classée comme route nationale de 2ème classe, traverse le territoire des communes de Neuchâtel, Hauterive et Saint-Blaise.

Les enjeux principaux de ce tronçon partiel TP2 sont les suivants:

Les installations BSA du tronçon Colombier-Cornaux ont été mises en service en 1993-1995.

La plupart d'entre elles ont aujourd'hui atteint la limite de leur durée de vie. Les éléments critiques sont le système de gestion et la commande de la ventilation. Les installations BSA ne correspondent plus aux nouveaux standards de l'OFROU. L'augmentation des exigences relatives à la sécurité, les difficultés d'obtenir des pièces de rechange et l'accroissement des incidents sur les équipements actuels nécessitent la planification d'un renouvellement conformément aux exigences actuelles de l'OFROU.

Le renouvellement du système de gestion fait l'objet d'un projet parallèle aux phases de réalisation du projet UPLaNS Colombier-Cornaux.

Du point de vue du génie civil, les principaux enjeux sont liés aux besoins BSA: batteries de tubes, besoins pour la ventilation et la séparation aéraulique des tubes, aménagement et extensions des locaux techniques.

Le génie civil est également responsable de la gestion des étapes et des phases de trafic, afin de permettre un déroulement optimal des travaux, tant pour le GC que pour le BSA.

Enfin, les enjeux du génie civil portent également sur le renforcement structurel de certains ouvrages et sur la conservation de l'état de certains éléments dont la durée de vie est atteinte ou le sera avant l'UPLaNS suivant à l'horizon 2035.

Les travaux (VoMa) de mise en indépendance des tubes (MeIT) auront lieu d'avril à novembre 2015 (probablement). Ces travaux s'effectueront essentiellement de nuit.

La réalisation de l'UPLaNS N05 Colombier-Cornaux — TP2 Neuchâtel-Serrières — Saint-Blaise est prévue début 2016 à fin 2020. Les travaux de 2016 à 2017 s'effectueront essentiellement de nuit.

Le renouvellement du système de gestion (Ren GG) et de la GTS (gestion tronçon signalisation) s'effectuera essentiellement de juillet à novembre 2015.

L'aménagement du giratoire de Vauseyon fait également partie du projet UPLaNS N05 Colombier-Cornaux en tant que projet partiel TP4. La réalisation du giratoire de Vauseyon est prévue de 2015 à 2017.

Les prestations à effectuer dans le cadre de cet appel d'offres, sont les prestations d'ingénieur trafic pour la partie réalisation du projet (fin de la phase 41 jusqu'à la phase 53 comprise).

Les tâches essentielles de l'ingénieur trafic spécifiques au projet sont:

— reprise de l'existant,

- mise à jour du projet de signalisation en fonction du relevé de l'existant et en fonction des contraintes GC et BSA,
- suivi de la pose de la mise en service et des tests de la signalisation variable,
- vérification de la cohérence de l'application des scénarios trafic,
- support à l'intégration des CI/CL signalisation,
- vérification de la compatibilité de la signalisation variable existante avec la signalisation chantier.

II.1.6. CPV code(s)

71330000 Miscellaneous engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: tous les paiements se font en francs suisses [CHF]. Délai de paiement: 45 jours dès réception de la facture à l'OFROU

Coûts à inclure dans le prix offert: la rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises sous les conditions suivantes:

- a communauté est sous forme de société simple,
- a communauté de soumissionnaires indique le membre qui pilote le projet, celui qui assume la direction technique et celui qui assume la direction financière,
- a communauté de soumissionnaires indique la participation (en %) de chaque membre. Les sous-traitants ne peuvent pas avoir une participation dans la communauté.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: selon les explications fournies dans le cahier des charges.

Sous-traitance: admise. 50 % au maximum de la prestation peuvent être fournis par des sous-traitants. La liste exhaustive des sous-traitants doit être impérativement jointe. Les personnes-clés ne peuvent pas appartenir à un sous-traitant.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Toutes les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat et apportant la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en francs:

Capacité technique.

Capacité économique et financière.

Personnes-clés.

Les critères de qualification ne doivent pas être remplis par chaque partenaire, mais par l'association, à moins qu'une exigence ne se réfère expressément aux partenaires individuellement, comme par exemple la certification.

Justificatifs requis:

Les attestations/confirmations suivantes doivent être déposées en même temps que le dossier de l'offre à moins que cela soit spécifié autrement; à défaut, l'offre ne sera pas examinée:

Q1 Capacité technique:

Q1.1: Un objet de référence avec les prestations prévues d'un projet de complexité comparable réalisé dans le même domaine spécialisé, indiquant la période, l'investissement global du projet, les travaux exécutés/les prestations effectuées et l'interlocuteur (mandant) autorisé à fournir des renseignements.

Q1.2: Certificat valable d'un système qualité selon ISO 9001 ou d'un système de gestion de la qualité équivalent au moins pour le partenaire assurant la direction de la communauté.

Q1.3: 50 % au maximum de la prestation peuvent être fournis par sous-traitance.

Q2 Capacité économique et financière:

Q2.1: Le chiffre d'affaires annuel est supérieur au double du montant annuel du marché.

Q2.2: Documents à remettre avec l'offre du soumissionnaire:

— déclaration volontaire du soumissionnaire (signée),

— extrait(s) du registre du commerce ou, pour les sociétés ayant leur siège à l'étranger, attestation(s) analogue(s) (datant de moins de trois mois par rapport au délai de remise de l'offre).

Q2.3: Attestations à remettre après la remise de l'offre par le soumissionnaire sur demande du mandant dans un délai de 7 jours:

— extraits du registre des poursuites (plus récents que trois mois par rapport au délai de dépôt de l'offre),

— justifications des paiements actuels pour AVS/AI/APG/AC ainsi que SUVA et AFC,

— justifications des paiements actuels pour la LPP,

— attestation(s) d'assurance responsabilité civile professionnelle pour les dommages et les montants de couvertures comme précisés dans le projet de contrat.

Q3 Personnes-clés:

Q3.1: Une référence par personne-clé (chef de projet, adjoint au chef de projet) relative à un projet de complexité comparable terminé, réalisé dans le cadre de la même fonction ou d'une fonction suppléante dans le même domaine spécialisé, indiquant la période, l'investissement

global du projet, les travaux exécutés/les prestations effectuées et l'interlocuteur (mandant) autorisé à fournir des renseignements.

Q3.2: Preuve que la disponibilité du chef de projet et de son adjoint pour le mandat du présent appel d'offres est supérieure ou égale à la disponibilité minimum exigée par le pouvoir adjudicateur pendant les deux premières années du mandat. Énumération détaillée et description de la charge dans le temps au sein de la société et des autres projets.

Q3.3: Exigences linguistiques: Le chef de projet et son adjoint doivent avoir au moins les niveaux de maîtrise du français suivant: C1.

Le niveau cité ci-dessus relève du Cadre européen commun de référence pour les langues édité par le Conseil de l'Europe. Le soumissionnaire devra remplir les tableaux «Exigences linguistiques» dans le cahier de l'offre et joindre au CV tout certificat de niveau requis ou équivalent ou fournir les explications suffisantes pour justifier les niveaux atteints (cours de langue, études dans une langue étrangère, projets réalisés dans une langue étrangère).

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

N05.64 080142

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4.

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: selon le projet de contrat prévu.

Négociations: sont réservées.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications:

1. Visite des lieux: aucune visite des lieux n'est prévue.
2. Rémunération des offres, restitution des documents: l'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers d'offre ne sont pas retournés.
3. Ouverture des offres: l'ouverture des offres n'est pas publique. Les soumissionnaires reçoivent simplement un procès-verbal anonyme d'ouverture des offres.
4. Adjudication des prestations: l'adjudicataire n'a aucun droit à une adjudication complète des prestations mises en adjudication.
5. Obtention des pièces du dossier: les pièces peuvent être consultées exclusivement sur simap (www.simap.ch) jusqu'au délai du dépôt des offres (14.7.2015).
6. Réserve: le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et/ou de la disponibilité des crédits.
7. Le manuel sur les marchés publics, routes nationales, OFROU: le manuel sur les marchés publics, routes nationales, OFROU est la base pour les procédures d'acquisition. Le manuel peut être téléchargé sur le site: www.astra.admin.ch/dienstleistungen
8. Admission de l'auteur du projet (préimplication autorisée): l'actuel ingénieur trafic du projet, RGR Robert-Grandpierre et Rapp SA, Lausanne, est également autorisé à soumettre une offre. Toutes les pièces du dossier MP étant également accessibles en annexe pour les soumissionnaires, les règles de la transparence et de l'égalité de traitement sont pleinement respectées.
9. Exclusion, préimplication Sont exclus de la présente procédure: — les bureaux Mauler SA, Vincent Becker SA et Emch + Berger SA (MBEA5) en tant que responsables de la

signalisation de chantier du projet UPlaNS N05 Colombier-Cornaux TP2 — Groupe AJS, Neuchâtel (AJS ingénieurs civils SA, TMP Bauingenieure AG, Boess+Partner SA).

www.simap.ch

Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Le mémoire de recours, à présenter en 2 exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Délai de livraison/remarques: en tous les cas, les offres globales et forfaitaires et/ou les offres avec un tarif horaire moyen ne sont pas admises.

Délai de clôture pour le dépôt des offres/remarques: dossier complet sur support papier (2 exemplaires) et numérique sur 2 clés usb dans une enveloppe cachetée portant le numéro //l'intitulé officiel du projet avec la mention «Ne pas ouvrir, documents d'appel d'offres». En cas d'envoi postal (au moins en courrier A), le timbre postal ou le code-barres de l'office de la Poste suisse ou du bureau de poste étranger officiellement reconnu déterminent si le délai de remise est respecté (l'affranchissement effectué par les entreprises n'est pas considéré comme un timbre postal). En cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée à la loge de l'OFROU, filiale d'Estavayer-le-Lac, au plus tard dans le délai indiqué ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (horaires: 8:00-12:00 et 13:30-17:00), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte. Dans tous les cas, il incombe au soumissionnaire d'apporter la preuve qu'il a remis son offre dans les délais. Les offres déposées hors délai ne sauraient être prises en considération et sont renvoyées à leur expéditeur sans avoir été ouvertes.

Publication de référence nationale: Simap du 1.6.2015, doc. 869527.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 22.6.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

1.6.2015